

Piacenza, 22/05/2015  
Prot. N. 05 sc

**Cher Mr. Jesus Cossio**  
**Président de FOCDE**  
**cc : Mr. Miguel Penzo**  
**Président de COM-Espagne**

J'ai reçu la lettre de FOCDE adressé a la COM avec plusieurs demandes et sur plusieurs affaires concernant la FOCDE et la COM-Espagne, et après consultation avec le Président COM-Espagne, Mr. Miguel Penzo et sa réponse aux observations contenues dans la lettre de FOCDE, le CD COM a étudié la situation dans ça dernière réunion.

**a) Constitution de la COM-Espagne**

La constitution de la COM Espagne par des différentes fédérations régionales et nationales et même autres dédiés à des oiseaux spécifiques n'est pas une question nouvelle.

S'il y a des membres qui dans son activité au niveau nationale veulent s'agrouper ou organiser des services ou concours communs, ça est son droit. Dans les dernières années, l'Espagne comme membre de la COM a été un membre très actif et participant et on n'a pas aucune autre question ou problème posée par autres fédérations membres de COM-Espagne.

De toute façon, la situation actuelle dans COM-Espagne au niveau statutaire est tres semblable à celle d'avant, ou la FOCDE avait ses fédérations régionales affiliées directement à COM-Espagne.

Donc on ne voit pas même la légitimité de FOCDE de questionner la situation actuelle. Bien sur maintenant la COM-Espagne a des statuts registres légalement, certainement une amélioration face a la situation passé.

Sur la situation d'accumulation de taches dans plusieurs institutions ornithologiques espagnoles par la même personne, ça c'est un affaire qui concerne ces institutions-là et pas à la COM. La COM n'a aucune règle dans ces statuts ou règlements qui prévoient des incompatibilités sur ce sujet.

**b) Championnat Ornithologique d'Espagne**

L'organisation de championnats ou concours au niveau national (de caractère national, régional ou locale) est une affaire de la compétence des fédérations, et par conséquent la FOCDE ou autre fédération membre de COM Espagne peut organiser

comité directeur de la C.O.M.



ses championnats, bien sur en respectant ses propres règles et celles du sport ornithologique et du fair-play.

#### **c) Cages de transport**

On croit que cet affaire doit être considéré comme faisant partie des actes de gestion, et donc résolue par les organes de gestion de COM-Espagne, dans l'esprit de collaboration entre tous ses membres et avec le but de toujours améliorer les conditions de transport des oiseaux. On commente seulement que la gestion d'un grand nombre de oiseaux participant aux Championnats du Monde est une tâche très exigeant, et tout ce qu'on peut faire pour standardiser et faciliter les opérations de transport, encagement et decagement doit être implémenté.

#### **d) Bagues**

La gestion des bagues, et par conséquent des détails inscrits dans les bagues sont à régler par chaque fédération.

Bien sur que toute mesure pris par les entités-membres avec le but de mieux identifier les bagues et de permettre une meilleure compréhension par les éleveurs des détails inscrits dans les bagues d'un pays, doit être toujours adoptée, si aucun problème n'est identifiable.

On doit penser que même la COM est en cour d'étudier l'implémentation de mesures qui peuvent régler les codes inscrits dans les bagues acceptées par la COM et ses entités nationales.

Bien sur, l'attribution des numéros de souche appartient aux fédérations, mais une immédiate information de l'entité nationale des donnés des éleveurs et ses numéros de souche est très important pour une meilleure assurance du respect par les règles de compétition de la COM.

Toutes les fédérations membres de COM-Espagne doivent maintenir son comité directeur informé des numéros de souche attribués à ses éleveurs inscrits, et bien aussi des donnés de contact et identification civile. Il faut se souvenir que la COM et l'OMJ peuvent, à tout moment, demander aux entités nationales des informations sur tous les éleveurs inscrits.

#### **e) Juges OMJ**

En ce qui concerne les juges OMJ espagnols, on adjoint un fichier qui nous a été envoyé para la COM-Espagne avec la liste des juges OMJ espagnols qui ont été appelés a juger les derniers mondiales COM avec l'information de sa fédération d'origine.

Après consultation de ce fichier, on doit absolument conclure que les informations contenues dans votre lettre ne correspondent pas à la situation factice.

Même on doit penser que il y a un problème concernant les juges FOCDE, qui de façon systématique, renonce à juger au mondial. On devrait peut-être étudier un peu mieux cette question.

comité directeur de la C.O.M.



On doit aussi dire que la COM et l'OMJ ont commis une erreur dans la publication des Nouvelles, en mentionnant deux locaux différents pour la réalisation d'une session d'examens pour des candidats espagnols à passer l'examen OMJ, et on doit s'excuser par cet erreur.

De toute façon il faut comprendre que les locaux spécifiques de réalisation des examens OMJ sont toujours décidés, sauf un cas extraordinaire, par l'entité nationale membre de la COM et ça sera toujours la règle à suivre.

Donc l'OMJ et la COM sont toujours heureux d'accepter les candidatures des juges espagnols à passer l'examen OMJ, de toutes les fédérations membres de COM-Espagne, mais ça, dans le respect de l'intention de l'entité nationale et en suivant, le cas échéant, les suggestions de locaux et dates prévues par ses organes de gestion.

De tout façon, monsieur le Président et mon chère ami, en aucun cas on a jamais eu l'information ou la demande d'exclusion de FOCDE des activités COM, bien au contraire, on a la connaissance que les éleveurs FOCDE participent nombreux aux Championnats du Monde et Internationales COM et aussi ses juges OMJ sont appelés fréquemment à juger dans ces Championnats.

On peut donc assurer à FOCDE que sa participation dans les activités de la COM n'a pas été mise en cause.

On demande à toutes les fédérations espagnols de essayer de travailler ensemble et continuer à faire progresser le sport ornithologique en Espagne, en continuant l'excellent travail fait, notamment avec l'excellence de l'organisation du Championnat du Monde 2012 à Almeria et ses nombreuses et qualifiées participations dans les mondiaux COM.

Il faut se souvenir qu'en 2017, l'Espagne va de nouveau être le centre de l'ornithologie mondiale et ça doit être le but majeur de toutes les organisations ornithologiques espagnoles.

Et tous peuvent compter avec la collaboration de la COM pour arriver à cet objectif.

Avec toute mon estime, au nom du CD COM et personnellement, je vous envoie mes salutations distinguées.

Le Président-Général COM  
Salvatore Cirmi